Programme Régional de la Forêt et du Bois de Guadeloupe
Groupe de travail n°5 – Multifonctionnalité de la forêt

Compte-rendu de la 1ère réunion du 15 novembre 2017

Présents : voir feuille de présence ci-jointe ***Excusés*** : -	***Rédaction*** Manuel GERARD ***Relecture*** : Xavier VIRGINIE	***Nombre de pages :*** 3

Manuel GERARD et Xavier VIRGINIE introduisent cette 1ère réunion du groupe de travail "Multifonctionnalité", réalisé dans le cadre de l'élaboration du Programme régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de Guadeloupe. Le diaporama de cette introduction est fourni ci-joint.

Manuel GERARD et Xavier VIRGINIE lancent les discussions à travers la question suivante :

Quels moyens mettre en œuvre pour restaurer l'attractivité de la forêt ?

En commentaire à cette présentation, David ROZET de l'ONCFS indique que le terme « restaurer » est peut-être un peu négatif car il y a quand même un existant.

Pour Myriam SAINT-CYREL, du Conseil Régional, il y a plusieurs thèmes à évoquer :

- l'attractivité est liée à l'entretien de la forêt et cela a un coût important
- la vision touristique est importante et une communication doit être ciblée sur ce point
- l'urbanisation et l'empreinte agricole sont à prendre en compte de façon globale

Matthias APPATOUH, représentant du SYAPROVAG, indique que, en tant que chasseur, il est important de conserver, voire de replanter, les arbres à graines, sources d'alimentation des animaux à chasser. Le gibier a tendance à se rapprocher des villes.
Xavier VIRGINIE indique alors qu'il y a des directives prises en compte dans les différents documents d'orientation. Un exemple de partenariat existe à Gourbeyre.
Sur ce point, Myriam SAINT-CYREL indique que la disparition des arbres à graine est une vraie problématique. Il faut faire un travail de recensement des arbres à graines.
David ROZET souhaite qu'une fiche action sur les arbres à graines soit mise en place et la fédération des chasseurs doit être prête à contribuer financièrement pour favoriser leur renouveau. Il faut voir cela avec l'ONF et agir en interaction.

Arsène VINGLASSALON, également du SYAPROVAG, informe les personnes présentes que le projet VALAB, en lien avec les thématiques du jour, est disponible pour tous. Par ailleurs, il souhaite que l'on définisse bien la multifonctionnalité. Ainsi, il voit 3 axes en interaction dans ce domaine :

- la biodiversité
- l'aspect social
- la fonction écologique

Pour lui, il faut aussi voir comment valoriser la forêt privée. Pour le revenu des agriculteurs, la vanille n'est pas suffisante et il faut mieux valoriser cet espace. Il faut des éléments et des actions qui permettent de maintenir cet aspect de production. Le mahogany semble se développer et l'invasion est difficile à gérer. Pour lui, c'est un vrai souci et il faut une politique de gestion de cette ressource. De plus, il souligne, qu'en espace forestier, on ne fait pas de segmentation. Il faut mener de front toutes ces questions. Chacun a besoin de formations sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Myriam SAINT-CYREL précise que, comme dans le secteur agricole, l'exploitant forestier souhaite diversifier son activité et son revenu. Il faut multiplier ces sources de revenu. On a assisté à un

cloisonnement des fonctions alors que l'exploitant est pluriel. Le Conseil régional se positionne par exemple sur le développement de l'écotourisme.

Pour l'ONF, il ne faut pas oublier la forêt du littoral (FDL). Beaucoup d'actions y sont mises déjà en place. Mais cela a un coût important et l'ONF ne peut pas prendre en charge la totalité des coûts d'entretien des sites. La FDL a aussi un enjeu écologique important et il s'agit notamment d'un corridor végétal. Il faut concilier accueil du public et biodiversité. Il faut aussi développer une accessibilité plus accrue. Pour cela, il existe aussi des plans d'aménagement qui sont antérieurs (DRA/SRA) et il faut s'y référer. Il existe aussi des schémas d'accueil. L'objectif est d'éviter les conflits.
Pour David ROZET, il faut prendre en compte toutes les forêts comme la mangrove, les espaces sanctuarisés comme le cœur de parc. Il faut une approche différente sur les types de forêt. Chaque espace a un enjeu particulier.

Arsène VINGLASSALON souligne que l'ONF extrait du bois des forêts et que ça peut paraître en contradiction avec des notions d'écologie.
L'ONF précise qu'il y a quand même peu de sorties de bois. De plus, il rappelle que les pistes et routes forestières ont été faites pour l'extraction du bois mais qu'elles servent aussi à l'accueil du grand public.

Le débat s'installe ensuite autour de la production de bois et ceci n'étant pas le principal objectif de de ce groupe de travail, mais plutôt de celui des filières de valorisation, la discussion se poursuit sur d'autres actions éventuelles en termes de multifonctionnalité.

Il ressort ainsi qu'il y a un travail important à faire sur les traces de randonnées, le fait de les relier entre elles mais aussi sur l'importance de leur entretien.
Pour Arsène VINGLASSALON, les acteurs et les activités en forêt génèreront, naturellement, l'entretien. Par contre, pour diversifier les sous-bois, l'aspect « accompagnement » des acteurs et des activités est important. Les MAE et la mesure agroforesterie du PDRG-SM sont difficilement accessibles. Les aides doivent être réfléchies en mesurant ce que l'action peut apporter aux services écosystémiques.

Les animateurs souhaitent ensuite aborder l'aspect touristique dans la multifonctionnalité de la forêt.

L'ONF signale qu'elle a besoin de financements pour faire de l'accueil. Les financements FEDER actuellement mobilisés sont fastidieux à obtenir. Des pistes existent dans d'autres départements pour générer les moyens financiers nécessaires. Ainsi, par exemple, des taxes touristiques sont parfois en place, même si on ne connaît pas vraiment leur redistribution effective. Il y aussi bcp de projets qui se mettent en place au niveau agricole, comme par exemple la mise en place de sentiers avec des haltes sur des exploitations.
Myriam SAINT-CYREL précise que, bien que ce soit fastidieux, les relations Etat-Conseil Régional-Conseil Départemental-ONF fonctionnent bien. Ce qui est important, c'est la présence et la formation des acteurs et la mise en cohérence de la diversité des activités que l'on pourrait proposer.
L'ONF abonde dans le sens qu'il faut vérifier que chacun soit bien formé. Des postes de guides écotouristiques pourraient être créés.
Pour Arsène VINGLASSALON, il est important d'agir en amont pour mettre en valeur la fonction sociale de la forêt. Il est regrettable de constater qu'il n'y a pas d'associations des acteurs et que chacun y voit seulement son propre intérêt. La forêt demeure une réserve d'emploi. On a besoin d'associer, former les acteurs. Il faut identifier les individus qui vont être les relais sur le territoire.
Myriam SAINT-CYREL confirme qu'il faut communiquer sur les activités de la forêt, le visiteur n'ayant peut-être pas cet atout de la Guadeloupe en tête. La sensibilisation des enfants est aussi importante.
Effectivement, ce dernier point est également important pour l'ONF qui, sur le site de Gourbeyre, avait programmé d'accueillir 500 classes par an mais cette action est aujourd'hui en latence car les financements manquent.

Par ailleurs, est évoqué la venue en Guadeloupe des bateaux de croisière et le fait qu'on ne réfléchit pas à la surpopulation que cela engendre sur les sites et sa régulation. Il y a cependant un enjeu touristique important.
Arsène VINGLASSALON précise qu'Il faut faire émerger le savoir sur les forêts qui peut être « vendu » aux touristes. Il faut vendre une histoire.
L'ONF met en avant le besoin d'un schéma d'accueil pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de conflits d'usage. Cet aspect mérite d'être décliné dans des plans qui sont les supports nécessaires, notamment pour des forêts périurbaines, où il faut déterminer des règles comme, par exemple, la mise en place de parkings, la gestion des déchets, etc.
Arsène VINGLASSALON signale qu'il rencontre sur le terrain des problèmes, des dépôts de cartouches, canettes, etc. laissés par les chasseurs.

En conclusion, les points suivants évoqués ce jour sont à travailler et pourront faire l'objet de fiches actions lors de la prochaine séance de travail :

- par rapport à la notion globale de multifonctionnalité, il y a des besoins de convergences des actions et des règles, et une réflexion commune public/privé
- un travail sur la conservation voir la réimplantation d'arbres à graine doit être mené
- l'artisanat ne doit pas être oublié
- à propos des activités touristiques liées à la forêt, il paraît essentiel qu'il y ait une formation des acteurs à l'accueil, aux connaissances et aux savoir et à la transmission aux visiteurs
- l'accès aux financements pour mener ces actions est important et il faut peut-être diversifier les sources (ex : faire payer les accès aux sites, etc.).
- la communication doit être poursuivie et notamment auprès des enfants

La prochaine réunion de ce groupe, qui se tiendra le jeudi 7 décembre à 14h30 sur le site de la DAAF à Saint-Claude, pourra travailler sur la mise en place des fiches action correspondant aux points évoqués ci-dessus.